

Une aide à domicile de nuit

L'association Garde vient de lancer le premier service nocturne du Département. Pour l'heure, seul le territoire du Grand Nancy est concerné.

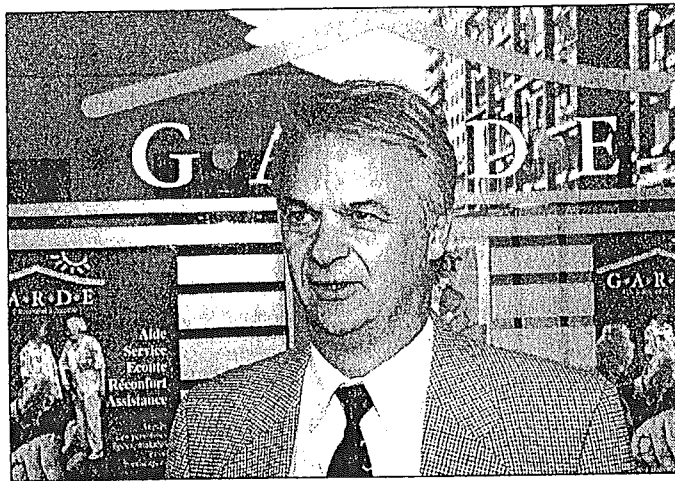
L'association « Garde Aide Réconfort à Domicile » autrement dit GARDE innove en lançant au bénéfice des personnes âgées et handicapées le premier service de garde itinérante de nuit de Meurthe-et-Moselle.

Née en 86, la plus grosse association mandataire de France, assure chaque année la bagatelle de 750.000 heures d'assistance auprès de 1.700 personnes grâce à 700 assistantes de vie.

« Parce que les besoins des personnes fragilisées ne s'arrêtent pas à 19 h 30, heure butoir de l'intervention des services de soins infirmiers, nous avons décidé de proposer une offre nouvelle et complémentaire aux différentes aides de jour », explique Christian Pierrat, directeur.

Un ou plusieurs passages par nuit

Plusieurs mois, voire plusieurs années de gestation, ont été nécessaires pour finaliser le projet. Il faut dire qu'entre-temps est arrivée l'APA et l'obligation pour l'association de faire face à une demande exponentielle



Christian Pierrat, directeur : « Les besoins des personnes fragilisées ne s'arrêtent pas à 19 h 30 ».

aussi bien des bénéficiaires que des auxiliaires de vie potentielles.

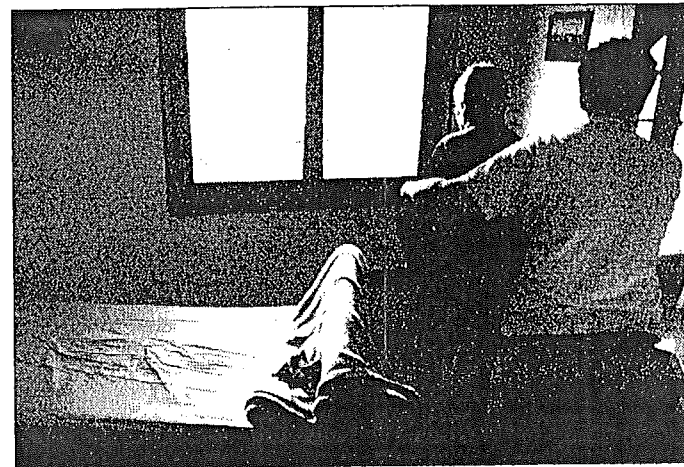
« Après un boum spectaculaire, les effectifs sont en voie de stabilisation ». Le moment opportun pour lancer un service nouveau destiné aux personnes âgées ou handicapées résidant sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Nancy.

« Chaque intervention sera réalisée par du personnel qualifié qui effectue des tâches préalablement déter-

minées lors d'une visite au domicile du bénéficiaire ».

Aide aux actes essentiels de la vie, aide à la sécurisation aussi, les interventions tardives ou carrément nocturnes consistent à procurer une aide au lever, au coucher, à l'habillage ou déshabillage, à l'hygiène corporelle, à la prise d'un repas, d'une collation ou d'un médicament.

Elles peuvent aussi et tout simplement consister à écouter et accompagner par



« Garde », la plus grosse association mandataire de France assure chaque année 750.000 heures d'assistance auprès de 1.700 personnes âgées ou handicapées grâce à 700 assistantes de vie.
Photos Patrice SAUCOURT

une présence rassurante, qui veillera au bien-être de la personne, procédera à la vérification des fermetures des portes, des volets, du gaz, etc...

« Il pourra s'agir d'effectuer un ou plusieurs passages par nuit d'une durée de 15 ou 30 minutes. L'un est l'autre étant facturés 7 et 12 euros avec une prise en charge du conseil général de Meurthe-et-Moselle grâce au plan d'aide mis en place

au titre de l'APA », conclut le directeur.

Pour l'heure, le service de garde itinérante de nuit démarre gentiment. Il est opérationnel depuis le 1^{er} octobre dernier.

Frédérique BRACONNOT

● Pour tout renseignement contacter l'association « Garde, Galerie des Chênes, 13/15 Boulevard Joffre, 54000 Nancy. www.garde.asso.fr. Tél : 03.83.34.90.30.